LES VIVROTS EN HELLEVILLE

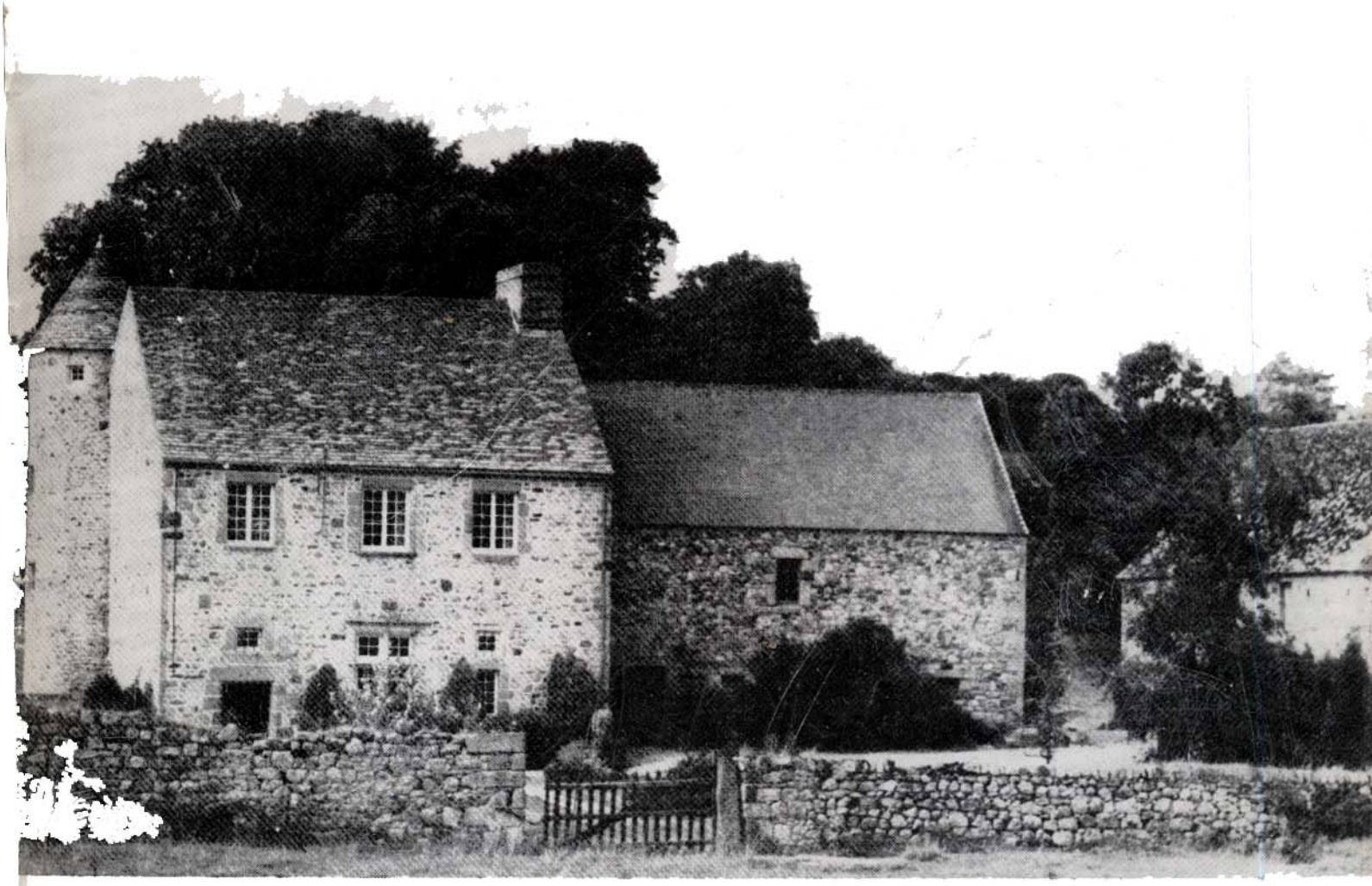

Le Manoir d'Étouppeville (cliché Fr. Scuvée)

HELLEVILLE

Helleville est une modeste mais riante commune proche de la côte occidentale du Cotentin dont le climat est renommé pour sa clémence exceptionnelle, même pour la région.

A quelques kilomètres au Nord du bourg des Pieux, elle couvre de ses 588 hectares verdoyants un arc de cercle bordé, dans le sens des aiguilles d'une montre, à l'ouest par Siouville, puis Héauville, Teurthéville-Hague, par Sotteville au Sud-Est, au Sud par Benoistville, puis enfin Tréauville, six voisins chacun plus vaste qu'elle et plus peuplé.

211 habitants (en 1982) y vivent, dont 27 agriculteurs. Ceux-ci exploitent les riches prairies s'échelonnant sur un plateau de 80 à 112 mètres d'altitude au-dessus du niveau de la mer. Le relief est peu tourmenté, seulement creusé, au Nord-Est, par le début de la douce vallée du ruisseau d'Étoupeville, et, à l'Ouest, par celui du vallon de Quetteville.

Approche géologique

Le socle rocheux, très proche des surfaces herbeuses, appartient aux terrains primaires ou paléozoïques ; la commune est centrée sur l'étage ordovicien du grès armoricain, avec une auréole de schiste à Calymène tritani, et, à l'ouest, une bordure de schiste à Trinucleus et grès de May, alors qu'une pointe cambrienne de schistes et grès se termine sur sa limite orientale.

Des grès grossiers ordoviciens chargés en minerai de fer ont été repérés avec les schistes à Calymène ; malheureusement, malgré la grande probabilité d'exploitation ancienne, nous n'avons pu retrouver ni mines, ni fonderies, contrairement aux résultats acquis par nos investigations dans le centre et l'Est du Nord-Cotentin, dans et aux abords de ces mêmes terrains.

Il nous est arrivé de trouver, sur le haut plateau de 110 mètres d'altitude, des galets marins, le plus souvent isolés, et ces rencontres créent un problème géomorphologique demeuré, jusqu'ici, sans solution. Elles suggèrent, en effet, une érosion marine très ancienne avec dépôt de plage dont il ne subsiste que ces rares galets. (cf. : Fr. SCUVÉE : galets marins en haute altitude relative en Nord-Cotentin. -In LITTUS-C.E.H.P. n° 36/37, 1988).

Histoire succincte

Il est bien difficile de retracer l'histoire de l'actuel Helleville ; en effet, les textes, sans être totalement muets, sont plus que discrets à son sujet.

La préhistoire, qui ignore encore les écrits, n'y est connue que par la cueillette sporadique, sur les rares labours, des habituels éclats et outils en silex taillé, principalement néolothiques ou atypiques.

Signalons, un peu en dehors du périmètre de la commune, un lieu voisin, sur Héauville : les Catillons ; il est possible et même probable que là aurait existé un camp-refuge protohistorique, mais plus rien n'en confirme la réalité, sauf la toponymie.

Comme presque partout en Cotentin, des fragments de tuiles en terre cuite rouge furent trouvés, mais bien rarement, au gré des terrassements. Toutefois, en 1780, un trésor en pièces d'or et d'argent fut découvert dans le jardin du château d'Étoupeville, non loin donc, du vieux chemin gallo-romain se dirigeant des Pieux actuel vers La Hague, Omonville-la-Rogue et Sainte-Croix. La date des frappes fut déterminée : 191 (règne de l'empereur Commode) et 337 (empereur Constant) ; mais, peut-être, y eut-il deux dépôts différents. (Cf. : G. JOSSEAUME : Les cités d'Avranches et de Coutances à l'époque gallo-romaine. Mém. Maîtr. Histoire, 1974/75).

Rien n'est signalé, subsistant des périodes mérovingienne, puis carolingienne, aucune trace sur le terrain et aucune notice écrite ; mais ces quelques siècles, pourtant très riches en événements et changements, sont, le plus souvent, extrêmement discrets pour nous, en Cotentin.

Les raids de pillage scandinaves, vikings, mirent, pendant un siècle, les zones littorales à feu et à sang ; mais, en même temps, ces scandinaves commençaient à s'installer sur les terres abandonnées. Avec la création de la duché de Normandie, ces anciens pirates sont à l'origine de la naissance de l'ordre médiéval et féodal.

Le nom même de HELLEVILLE en serait probablement le témoin, car formé de « villa » = habitation, exploitation rurale, adjoint à un nom d'homme sans doute d'origine germanique, scandinave, éventuellement anglo-saxone, mais qui reste indéterminé ; en 1156, un texte cite Helleville comme Fegelvilla.

Il en est de même pour Étoupeville (au nom d'homme également indéterminé) Quetteville (cette fois, le nom du propriétaire-fondateur est connu : Ketil, du vieux scandinave), et Renneville (ou Reyneville, Règneville, du vieux-suédois Ragnarr, ou du vieux-danois Regner).

La plus ancienne citation connue de Helleville (Fegelvilla) est celle de la donation, en 1156, par Henri II, duc de Normandie et roi d'Angleterre, de l'église à l'Abbaye Notre-Dame-du-Vœu de Cherbourg ; mais cette possession ne fut que transitoire, car, vers 1200, l'église de Helleville dépend de celle de Héauville.

Il est très vraisemblable que, à cette même époque, existait encore un château primitif vers Quetteville, peut-être construit, à l'origine, par le dit ketil ; le hameau voisin, « La Cour aux mottes » (pluriel étonnant) le suggère sans qu'il soit possible de retrouver quoi que ce soit sur le terrain.

Un château à motte était, à ces débuts du Moyen-âge, une demeure en forme de fortin de bois à plusieurs étages, entouré d'une palissade de défense, élevé sur la plateforme d'un amas de terre tronconique formé par le creusement d'un fossé périphérique.

Étoupeville était, certainement, aussi, à l'origine, un château de ce type. Il se pourrait que son emplacement en soit défini, au Nord du château actuel, à l'extrémité d'une avenue rectiligne longue de 500 mètres qui aboutit à une légère éminence, au lieu-dit « Les Ronds ». Prolongé encore de 800 mètres, en ligne droite, l'avenue arriverait exactement aux « Catillons » de Héauville. Cet endroit, « Les Ronds », est assez étonnant, car le cadastre du début du XIX^{e} siècle précise qu'il s'agit d'une série d'enclos concentriques, chacun ne tenant qu'une demi-circonférence à l'exception de l'enclos central circulaire, et dont chacun porte un numéro cadastral différent.

Ce curieux assemblage, très difficilement exploitable et surtout apparemment inexplicable dans son découpage, nous suggère cependant une pratique médiévale connue par quelques exemples : la motte soutenant le château seigneurial initial, même détruit, abandonné pour d'autres lieux, devenait le symbole physique de la seigneurie ; si la famille d'origine se divisait en plusieurs branches, il arrivait qu'un accord remettait, à chacune de ces branches, la propriété d'une parcelle de la motte. Serait-ce le cas à Étoupeville ?

En réalité, en dehors d'une partie de l'église (l'architecture du chœur et un arc de la chapelle) et sans doute des pans de muraille intégrés dans des immeubles plus récents, il ne subsiste rien de médiéval, d'une manière certaine, à Helleville.

La guerre de Cent Ans eut lieu ici comme partout en Cotentin, avec ses pillages, tueries, incendies, et abandon des terres ; la contrée fut la proie pendant un siècle, des Anglais, Espagnols, Français, et surtout des bandes de soudards vivant sur le pays en dehors de toute discipline et de tout parti. Et pire encore, peut-être, ce fut la peste qui préleva un tribut effroyable...

Après 1451, la paix revenue, il fallu reconstruire, remettre les terres en friche en valeur, travailler durement ; puis ce fut la Renaissance, non seulement au point de vue intellectuel, mais surtout par la prospérité revenue.

Mais les textes sont encore presqu'aussi discrets.

Quelques noms :

Tout au plus sait-on qu'un certain Léobin du Moncel, seigneur d'Étoupeville, décédé le 25 janvier 1588, fut inhumé dans l'église de Helleville. Ses restes, ainsi que ceux d'autres notables, dorment sous le carrelage, car ces sépultures ne furent pas profanées au cours de la Révolution mais les dalles funéraires furent soigneusement grattées, effacées, à l'exception d'une seule qui ne porte aucun nom, mais seulement la gravure d'une Croix Cerclée à hampe surmontée d'un grand cœur.

Furent également enterrés à Helleville, les père et mère du curé Floscel Duchevreuil, de François, sieur de Règneville (actuellement Reyneville, ou Renneville), et de Jacques du Chevreul, annobli en 1644, proviseur et principal du célèbre Collège d'Harcourt. Puis encore les membres de la famille de Pierre Fortin, docteur en médecine, Sieur de Quetteville (1642-1698) qui fut d' une extraordinaire autant que pieuse charité, connu comme promoteur du pélerinage au Bienheureux Thomas Hélye, de Biville.

Sont encore cités, entre autres, dans les annales de Helleville,en 1655, Demoiselle Charlotte du Moncel, d'Étoupeville, en 1666, Catherine Le Coutour, veuve de Guillaume Langlois, sieur de La Fallière, en 1672, Pierre Lefilliâtre, sieur du Parc, à Helleville.

Helleville présente donc un certain nombre de propriétaires terriens, hobereaux non-nobles mais de bonne souche, vivant de leurs activités agricoles, ainsi que vécut le célèbre Gilles de Gouberville, du Mesnil-au-Val ; il devait en être de même quant aux membres des rares familles nobles, notamment les du Moncel.

Le temps passa et survint la révolution de 1789 ; la présence, à Helleville, de la famille Le Carpentier transforma le village en une annexe active des grandes villes fanatiquement révolutionnaires.

L'homme « célèbre » fut le conventionnel Jean-Baptiste Le Carpentier, né le 1er juin 1759. Son père, Marin, fut, naturellement, nommé maire de la commune et chargé de diverses fonctions. La famille Le Carpentier était certainement assez aisée, car aussi bien Jean-Baptiste que son frère cadet, Auguste-René, purent effectuer d'honorables études. Auguste-René devint curé de Flamanville et, le moment venu, prêta très volontiers le serment civique de fidélité à la jeune république ; plus même, en 1793, il rejette les ordres religieux. De retour à Helleville, il participa activement aux activités politiques ; mais en 1803, il est obligé de se réfugier à Teurthéville-Bocage. Il demanda alors son retour dans la prêtrise et s' installe à Helleville comme maitre d'école à titre privé. Il mourrut en 1846 sans jamais avoir renié ses idées jacobines.

Jean-Baptiste Le Carpentier devint, d'abord, avoué à Valognes. Un incident d'ordre privé ne fut certainement sans de graves conséquences quant à son avenir. Jean-Baptiste avait réussi à séduire une jeune-fille de la noblesse valognaise et à la décider à s'enfuir avec lui. Sur la plainte des parents de la jeune fille, le lieutenant de police du bailliage rattrapa la voiture des fugitifs à St-Joseph, sur la route de Cherbourg. L'affaire fit, naturellement, quelque bruit dans la région, et Jean-Baptiste en subit une sorte de quarantaine.

Le lieutenant de police qu'il considérait comme responsable de sa honte et de son échec, était Sivard de Beaulieu dont le très riche hôtel subsiste à Valognes. Aussi, au moment de la Terreur, devenu conventionnel, J.-B. Le Carpentier le fit arrêter et envoyer à Paris pour y être déféré devant le redoutable Tribunal Révolutionnaire, jugé comme noble, et, comme logique conséquence, condamné à mort. Or, Sivard de Beaulieu n'aura aucun mal à prouver ses origines roturières et à bénéficier, ainsi, d'un non-lieu. Il n'en fut, malheureusement, pas toujours de même quant à toutes les victimes des expéditions vers la capitale de Le Carpentier...

Notre Hellevillais, est élu député de la Manche le 7 septembre 1792 ; il vote la mort du roi Louis XVI (son père avait tenu à venir à Paris assister à l'exécution) car attaché au Club des Jacobins et membre du groupe des Montagnards à la Convention. Le terroriste Carrier, qui « officia » à Nantes, fut un de ses amis intimes. Le Carpentier fut envoyé en mission dans les départements de la Manche, d'Ille-et-Villaine et des Côtes-du-Nord, où il assura avec la plus grande fermeté la fidélité pratique aux nouveaux principes, mais sans aucun égard quant au respect des théories de fraternité.

Lors du siège de Granville par les Chouans, en 1794, le zêle de Jean-Baptiste Le Carpentier galvanisa la défense et força la victoire ; il triomphe à Cherbourg, le 9 juillet suivant.

Il survécut au 9 thermidor et la chute de Robespierre en se noyant dans la masse ; mais il est compromis lors de l'insurrection de mai 1795 ; arrêté et incarcéré à Morlaix, il sera amnistié quelques temps après. Il rentre alors à Helleville et s'y installe comme avocat-consultant. En 1815, il est condamné à l'exil, mais se cache à Teurthéville-Hague où il poursuit clandestinement sa propagande. Il est enfin arrêté dans la boulangerie du village des Amériaux et condamné le 15 mars 1820. Il finira sa vie dans la prison du Mont-Saint-Michel (sa tête fut longtemps conservée dans la pharmacie).

Pendant la Révolution, le village de Helleville fut conduit de main de maître par son maire, Marin Le Carpentier ; l'église fut ravagée, le mobilier et les ornements brisés ; le temple servit de salle de réunion pour les cérémonies laïques et républicaines, puis devint dépôt et usine de raffinage de sâlpêtre pour la fabrication de la poudre de guerre. Et pourtant, le bon curé antérieur, Jacques Blanchet, d'abord « jureur » qui avait renié ce serment, put continuer à vivre en paix au presbytère, sans toutefois pouvoir pratiquer ouvertement - ce qu'il faisait en cachette. L'abbé Nicolas Le Chevalier, né à Helleville en 1758, qui avait refusé de prêter serment, se cacha pendant 16 mois chez des fidèles dévoués, puis il fut arrêté en 1799 et déporté dans l'île de Ré.

Il convient encore de citer, pendant ces années dangereuses, l'héroïsme du charpentier Charles Le Coutour (du hameau ès Coutour) qui cacha des proscrits, des fugitifs, des évadés, des prêtres, et les aida à passer à l'étranger par les Iles Anglo-normandes (il nous semble que le prieuré de Héauville fut également un lieu de refuge et de passage).

Citons encore un Hellevillais célèbre : le comte Alexandre du Moncel (1784-1861), général et pair de France ; puis indirectement, Pierre Bonnemains, né à Tréauville en 1773 (mort en 1850), baron d'Empire, lieutenant-général et pair de France, fils de Bonne-Constance du Moncel, qui s'intéressa beaucoup à Helleville.

Entre 1875 et 1889, l'église fut en grande partie démolie et reconstruite, notamment la nef en entier qui reçut un nouveau clocher ; un des principaux artisans de ce renouvellement fut la famille Belhoste, à l'époque propriétaire du château d'Etoupeville, dont la chapelle, annexe de l'église, vit ses dernières pierres s'écrouler vers la fin du siècle.

La dernière guerre, en dehors des prélèvements en nature, vit les offrandes en soldats et déportés, mais la bataille épargna, par bonheur, le territoire de la commune et ses habitants.

Actuellement, Helleville poursuit sa vie claire, parmi les pâturages verdoyants, et les éternels soucis emplissent la vie des habitants, soucis vécus en paysans normands, avec courage et impassibilité extérieure. Car on ne se livre pas aussi aisément !

A droite, la statue en terre cuite de St Louis et à gauche celle de St Pierre (cliché A.H et F. Scuvée)

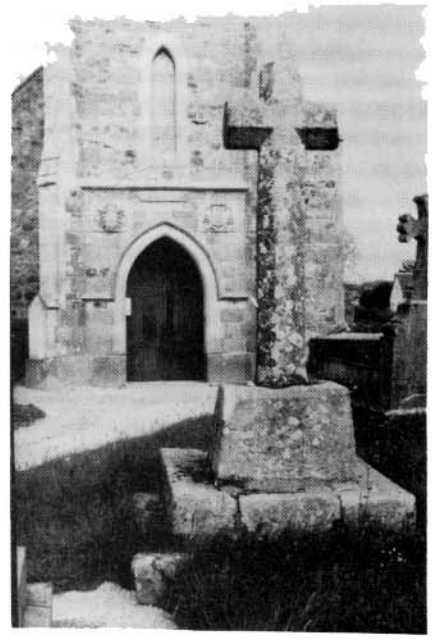

Le calvaire en granit devant l'Eglise (cliché A.H et F. Scuvée)

Promenade à Helleville

Bien sûr, l'église paraît trop neuve, trop fin du XIX^{e} Siècle. Mais nous aimons le massif calvaire en granit du cimetière, avec sa lourde croix plantée solidement dans un rustique cube de pierre grise.

Puis les arcs du chœur et de la chapelle ne sont pas négligeables du tout, avec, pour l'arc triomphal, des chapiteaux à décor végétal ; la piscine, avec son arc en accolade, est très jolie, et les fonds baptismaux estimables, probablement du XVIII^{e} siècle.

Trois statues, hautes de plus d'un mètre, au fond de la nef, attirent l'attention : un S^{t}-Pierre de très belle venue, et un S^{t}-Sébastien, en revanche très rustique, tous deux en calcaire, puis, au milieu, un S^{t}-Louis naïf, en terre cuite probablement de Saussemesnil et du XVIII^{e} siècle, malencontreusement peint en couleurs aggressives qui en dissimulent peut-être d'autres, plus discrètes.

Un des quatres panneaux en rétable de pierre scéllée au bas de la nef de l'Eglise : L'adoration des bergers. (cliché A.H et F. Scuvée)

Ces statues sont soutenues par un grand fragment de retable ancien, en calcaire finement ciselé qui était, jusque 1954, relégué au presbytère, scellé dans un mur extérieur. Sous la console centrale qui porte le St-Louis, court une bande de quatre panneaux représentant des scènes évangéliques extrêmement séduisantes par leur qualité.

Finalement, nous avons remarqué, posé devant le seuil de l'entrée de la chapelle, à l'extérieur, une grande dalle rectangulaire en granit. Trois flancs latéraux sont soigneusement taillés, alors que le quatrième est demeuré brut, comme en vue d'un scellement. Sur la face supérieure, cinq petites croix grecques sont gravées très rudimentairement, une au centre, les autres vers les angles. Ne s'agirait-il pas de la table d'un autel ancien oubliée ?

Nous sommes allés à Quetteville, sur la pente d'un frais vallon. De vieilles maisons doivent dater du XVIe siècle, dont une, particulièrement importante, pourrait être la demeure de la famille Fortin, des sieurs de Quetteville au XVIIe siècle.

Au sud de l'église, nous avons remarqué la Duponterie, très belle ferme avec d'importants éléments des XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles, d'ailleurs fraichement et heureusement restaurée.

La Duponterie : facade du XVIe Siècle des communs
(cliché A.H et F. Scuvée)

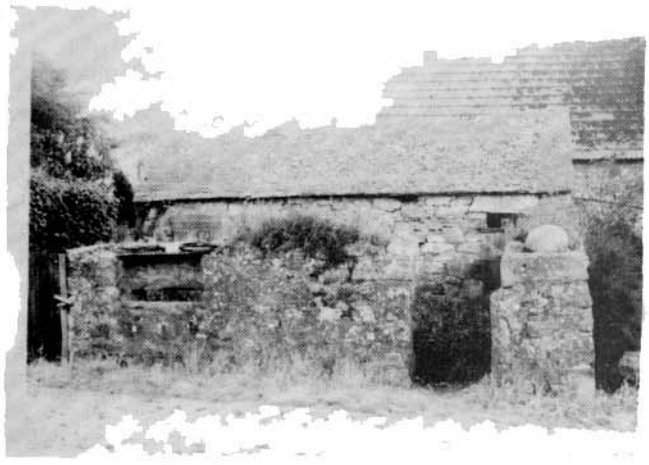

La Fortinerie: Petit bâtiment couvert de pierres, à gauche la porcherie, à droite une étable
(cliché A.H et F. Scuvée)

A la Fortinerie, le romantique petit etang
(cliché A.H et F. Scuvée)

En revanche, la Fortinerie nous a relativement déçus, malgré sa réputation d'ancienneté ; mais son site est des plus pittoresque et attirant.

Finalement, vient le vrai château de Helleville, Étoupeville. Il est vraisemblable que le ruisseau qui coule discrètement dans la vallée, était aménagé en plusieurs viviers successifs, depuis les Vivrots et les Noires Vaches.

Il faut regretter que ce château rural ait été aussi malmené et que la chapelle et son aile occidentale aient été détruites, rasées, dans le cours de moins d'un siècle.

A l'origine, c'était une forte et riche demeure en U ouverte au Sud. A droite subsistent de vastes communs anciens, avec écuries, fénil, charetterie, et, au fond, au Nord, la demeure. De très beaux éléments architecturaux, du XVe siècle final ou du début du XVIe, subsistent en façade et sur le pignon Ouest, mis au jour par les démolitions. A l'arrière, existaient deux tours, dont celle du Nord-Ouest, intacte, contient l'escalier en pierre, en vis, alors que l'autre tour fut arasée à hauteur d'étage. La tour d'escalier possède une belle arquebuisère de défense, et, particularité étonnante, la grande salle d'apparat, au rez-de-chaussée, dans laquelle s'élève une cheminée monumentale surmontée d'une grande arcade avec un socle, support d'une figure disparue, est tenue en garde par une autre arquebusière à partir d'un double plafond sur la cuisine voisine.

Malgré ses mutilations, le château de Helleville présente, dans son cadre agreste, une vue élégante et fièrement nostalgique des siècles passés.

Un problème s'est récemment posé au sujet des seigneurs d'Étoupeville. En faisant effectuer quelques travaux immobiliers, les propriétaires actuels ont découvert dans la maçonnerie ancienne, noyée dans le mortier de chaux avec des touffes de poils de cheval roux-alezan, une cuiller en cuivre ou bronze riche en argent, probablement dorée à l'origine. Sur la platine de la queue de cette cuiller, trois figures sont gravées : trois fois un ovale marqué d'un cœur et surmonté d'une couronne à sept perles.

Ce blason au cœur nous a rappelé le cœur qui est grav sur l'unique dalle funéraire intacte du carrelage de l'égli dalle malheureusement anépigraphique.

Après des recherches infructueuses, nous avons consult le héraldiste bien connu, M. Rodolphe de Mons. Voic l'essentiel de ses conclusions :

— il ne peut s'agir de la famille du Moncel, aux armes absolument différentes ;

— il ne peut s'agir des Duchevreuil, éventuellement du Chevreul pour certains membres de la famille annoblis individuellement, et dont les armoiries restent inconnues ; aucun d'entre eux ne fut d'Étoupeville ;

— les Le Conte portaient « trois cœurs » avec de nombreuses variantes ; la dalle de l'église pourrait éventuellement être celle de Suzanne Le Conte décédée en 1690. Mais, encore une fois, cette famille n'eut aucun rapport avec Étoupeville ;

— ultime possibilité : les de La Haye, seigneurs de Sénoville et Mandenaville (aux Moitiers d'Alonne) qui portaient « d'argent au cœur de gueules — parfois entouré de mouchetures d'hermines — au chef d'azur chargé de deux sautoirs d'or ». Mais les rapports entre les nombreux rameaux de cette famille avec Helleville et Étoupeville restent inconnus ;

— remarque au sujet de la cuiller : les écussons au cœur sont surmontés d'une couronne à sept perles — il s'agit probablement d'une couronne comtale, en principe à neuf perles — mais l'usage des sept perles ne s'est guère généralisé avant le XVIII[e] siècle.

Le problème est donc loin d'être résolu, mais les éléments actuellement rassemblés restent des plus intéressants, car ils présentent un exemple frappant de la complexité et imbrications que présentent les variations incessantes dans les alliances, les titres de propriété, les localisations qui eurent lieu au cours des siècles dans le milieu cotentinais.

*
* *

Nous avons, ainsi, fait la connaissance d'une toute petite commune du Cotentin.

En achevant cette promenade, le visiteur ne peut qu'avouer avoir été séduit, non seulement par sa discrétion, mais aussi par une sorte d'élégante grâce faite de paix et silencieuse douceur naturelle qui n'est rien d'autre que l'émanation intimiste de toute la campagne normande, le jardin le plus riche de la France.

Frédéric SCUVÉE
Sté Préhistorique Française
Assoc. Franç. Étude du Quaternaire
Cercle Études Hist. Préhistoriques
Sté des Gens de Lettres

Nous remercions ici, Monsieur R. de Mons pour son aide érudite et Stéphane Bouchard, un des fondateurs de l'Association hellevillaise « Les Vivrots » et promoteur de l'édition de la présente plaquette.

Quelques notes relevées lors de ses lectures
par Pierre Boulland
Hameau des Coutours · Helleville

Sources principales
de Brachet
Abbé Louis Couppey
Michel Pinel

Jean-Baptiste Le Carpentier le Régicide

C'est à Helleville que le futur Proconsul vit le jour, le 1[er] juin 1759 ; Jean-Baptiste Le Carpentier est né de Marin Le Carpentier et de Suzanne Delallée.

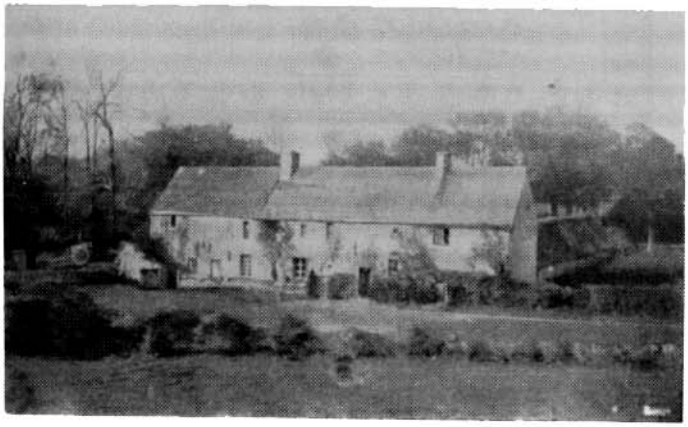

Maison natale de Le Carpentier
Hameau de Quetteville

Siège de Grandville

Après avoir abandonné tous les signes de son pouvoir et s'être placé à la tête de 3 bataillons avec une certaine bravoure, on affirme qu'ensuite il n'eut garde d'y revenir et qu'il se tint prudemment dans une cave, et les témoignages recueillis à ce sujet par M. de Brachet concordent et semblent probants. Qu'il ait pris sur lui de faire incendier les faubourgs de la rue des Juifs et de l'Hôpital, s'il le crut nécessaire ou seulement utile à la défense, ce n'est point un cas à lui reprocher ; mais ceci : à la batterie de l'Œuvre, les canons des Vendéens décimaient les défenseurs, et ceux qui restaient commençaient à faiblir.

Mort de l'Officier Municipal, JEAN-DESMAISONS, au siège de Granville. A cheval, JEAN BAPTISTE LE CARPENTIER, Député de la Manche à la convention. (Peinture de M. Orange)

L'un d'eux courut à l'Hôtel de Ville et demanda à Le Carpentier de venir encourager les canonniers : « Mon ami, lui dit le représentant, je te fais capitaine, va les encourager toi-même ». Alors, sans rien dire, un officier municipal de Granville, Clément-Desmaisons, se leva, sortit et vint à la batterie ; quelques instants après, il tombait, frappé à mort.

Lorsque les Vendéens abandonnèrent Avranches, emmenant avec eux trente-sept charrettes remplies de blessés, ils durent laisser à l'hôpital un certain nombre des leurs, trop malades pour supporter le transport. A leur retour de Granville, où Le Carpentier les avait fait venir pendant l'occupation de leur ville, les administrateurs d'Avranches apprirent l'accusation de lâcheté et de tiédeur révolutionnaire dont ils étaient l'objet de la part des représentants. Ils eurent peur pour eux-mêmes, et voulurent se disculper en manifestant un sans-culottisme outré.

Par ordre du président Le Marié, des membres du Conseil général, Lemaistre, Frémond, Louiche, Carbonnet et de l'agent national Frain, les cinquante ou soixante malades de l'hôpital furent saisis et fusillés dans le champ de Lansoudière. Ceci se passait le jeudi 21 novembre. Le même jour, Laplanche arrivait dans la ville ; et ce fut lui qui décida le massacre des fuyards ramassés par les détachements envoyés à leur poursuite.

Ces malheureux, au nombre d'environ *huit cents*, furent garrottés deux à deux dans la plaine et menés au plateau du Champ-Jonc (ou Changeons) près de la ville, où trois bataillons eurent l'ordre de tirer sur eux jusqu'à ce que pas un ne restât debout.

Une seule femme échappa au massacre.

Tout ceci après la Déclaration des Droits de l'Homme !!

En mars 1795 du 1er au 2 prairial, la situation devint alarmante, quelques députés dont Le Carpentier prirent parti pour les factieux. Leur espoir était de renverser la convention. Il était une heure du matin, lorsqu'une voix s'écria : je demande l'arrestation de Le Carpentier, le bourreau de la Manche, 14 députés furent arrêtés et déportés au chateau du Taureau.

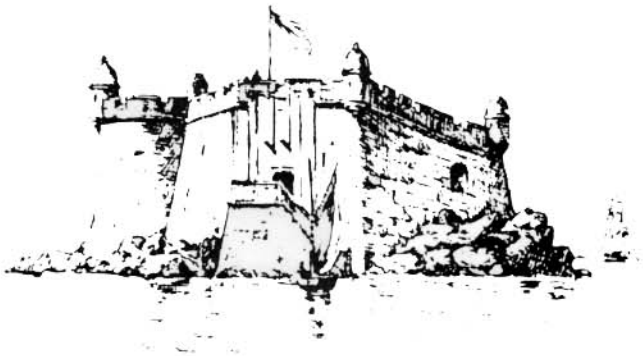

Château du Taureau

Assignat Républicain

Assignat de l'Armée Catholique

Le 1er juillet, il était transféré au fort La Loi à Brest. Il fut libéré le 4 brumaire an IV. Après la journée du 13 vendémiaire ou Bonaparte commença sa carrière politique, pour devenir Premier Consul et Empereur.

Les anciens Terroristes qui, pour la plupart, végétaient dans un état voisin de la misère, crurent l'occasion bonne de renier leurs immuables principes égalitaires et leur haine contre « les tyrans couronnés ». Ils se ruèrent en foule à la curée des emplois et des titres.

D'autres, plus humbles, oubliés dans un coin de province, méprisés de leurs voisins qui ne pouvaient leur pardonner leurs crimes passés, se contentèrent de solliciter les moyens de vivre.

CONVENTION NATIONALE.

OPINION

DE JEAN-BAPTISTE LE CARPENTIER,

Député du Département de la Manche, à la Convention Nationale,

Sur l'affaire de Louis XVI.

Du 30 Novembre 1792, l'an premier de la République.

IMPRIMÉE PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

CITOYENS LÉGISLATEURS,

Demander si Louis Capet eſt *jugeable*, c'eſt mettre en problême l'évidence ; en queſtion, un théorême, un axiome ; c'eſt inſulter à la raiſon, à la juſtice ; c'eſt vouloir préſenter l'égalité comme un fantôme ; c'eſt indirectement faire retomber ſur la nation opprimée, les crimes de ſon oppreſſeur ; c'eſt nier la ſouveraineté du peuple, douter de ſa loyauté, & lui reprocher d'avoir frappé du glaive de la loi tant d'hommes, peut-être, moins coupables ; enfin, c'eſt prolonger trop long-temps de faſtidieuſes diſcuſſions ſur une queſtion imaginaire, & reculer une déciſion, attendue avec impatience,

On dit que Le Carpentier fut de ceux-là. Sa famille s'était accrue, en même temps que ses affaires périclitaient. Une tentative d'inscription au tableau des avocats de Valognes n'avait pas été heureuse.

Mais avec la chute de Napoléon et le retour en France des Bourbons, les années d'expiation commencèrent pour lui.

On serait tenté d'en plaindre l'extrême dureté, s'il était possible d'oublier quelles avaient été la cruauté et l'insensibilité féroce de l'ex-proconsul bas-normand aux jours de sa toute puissance, alors surtout qu'il les avait exercées sur des populations parmi lesquelles il était né et avait passé de nombreuses années.

Pourtant le Roi repoussa l'avis de quelques conseillers, qui voulaient un châtiment sévère et général.

Le plus grand nombre des coupables évitèrent la peine suprême ; mais la loi du 12 janvier 1816 leur enjoignit de quitter sur le champ et pour toujours le territoire français.

Le Carpentier était de ceux que visait cette mesure : il fit aussitôt ses préparatifs de départ.

Le *bulletin officiel* n° 58, contenant les dispositions de la loi dite « d'amnistie », parut le 19 janvier 1816.

Le jour même où ce document parvint à la Préfecture de la Manche, les bureaux y reçurent une lettre de Le Carpentier, dans laquelle il déclarait son intention de se soumettre à la loi. Il demandait en même temps la délivrance de passeports qui lui permettraient de gagner l'Angleterre avec un de ses fils.

Le 14 février, un petit navire marchand, *l'Ami-du-Commerce*, quittait le port de Cherbourg à destination de l'Angleterre. Il était commandé par le sieur Jean-Baptiste Le Magnen, et avait à son bord Le Carpentier qu'un de ses fils, dont on ignore le nom, accompagnait.

A Guernesey il fut accueilli à coups de bâtons par des habitants de St-Malo que leurs affaires avaient appelés là. En voyant l'homme qui avait exercé le plus cruel et le plus atroce des proconsulats, ils n'avaient pû rester maître de leur indignation. Le gouverneur pour le soustraire à la fureur des Malouins le fit mener en prison.

Toujours est-il qu'à peine sorti de la geôle anglaise, et sans s'attarder à chercher s'il lui était possible ou non de se refaire une vie nouvelle hors de son pays, Le Carpentier quitta Guernesey, bien résolu à enfreindre la loi qui le bannissait.

Le lundi 11 mars 1816, à 5 heures de l'après-midi, *l'Argus*, chargé de charbon de terre, se présenta devant Diélette, à quelques lieues à l'ouest de Cherbourg. Les jetées actuelles n'existaient pas encore : le petit bâtiment franchit sans hésitation la ligne de rochers, alors recouverts par les eaux, qui protégaient la baie à marée basse. Il vint ensuite aborder devant quelques maisons de modeste apparence. Ces masures disséminées çà et là sur la côte, au pied des falaises, composaient tout le village à cette époque.

Un passager débarqua, auquel nul ne paraissait prendre garde, c'était un homme d'une cinquantaine d'années, très maigre et de très mauvaise mine. Un gendarme, le sieur Gauvin s'approcha et lui réclama ses passeports.

L'homme présenta des papiers informes et en langue anglaise. Par précaution on retint le voyageur dans une pièce d'ou le prisonnier s'échappa par la fenêtre.

Le Carpentier avait commencé sa lamentable odyssée.

Plusieurs habitants d'Helleville furent questionnés ; l'Abbé Le Carpentier son frère, les sieurs Lisbach et Fillastre, le capitaine de l'Argus Nicolas Boulanger, un matelot Ralland, et le propriétaire du navire, le nommé Bonamy de la commune de Helleville.

Le sieur Vably qui tenait une auberge sur le port déclara que l'inconnu, le 11 mars, avait soupé, payé de suite ainsi que son lit, et était parti de bonne heure.

Les autorités furent invitées à prêter leur concours pour faciliter la capture du régicide.

Le Carpentier se cacha au village de St-Paul des Sablons puis chez François Quesnel à la ferme de la Boissière puis au hameau de Malendé chez Guillaume Lamotte. Puis dans la région de Vauville.

En juin 1819, Le Carpentier se cachait au hameau Maura à Teurthéville chez Pierre Hairon, quand les gendarmes se présentèrent le dimanche 14 et cernèrent la maison. Ils furent aperçus par Prosper le fils Le Carpentier qui poussa un cri pour avertir son père qui s'enfuit par le jardin et le bois voisin.

Il fallu attendre 6 mois avant d'attraper le Régicide. Dans la matinée du 6 novembre quelques hommes en armes se présentèrent chez Jean Gosselin, dit Jeunet, cultivateur. Le jour commençait à peine à paraître : ils trouvèrent Le Carpentier et son fils Prosper blottis dans un four ou ils avaient passé la nuit. Quelques heures plus tard le proscrit fut conduit à Cherbourg.

Il fallut près de trois ans pour s'emparer de lui.

En 1820 il fut décidé de son transfert au Mont-Saint-Michel, ce qui se fit en novembre, on évita Granville et le relais des chevaux à Avranches ne dura que quelques instants, il pénétra le 6 novembre dans l'enceinte du Mont-Saint-Michel.

On raconte qu'il s'attira par une conduite exemplaire la bienveillance de l'aumônier de la prison. Et les habitants du Mont eurent dès lors ce spectacle édifiant, mais assurément peu banal : l'ancien persécuteur acharné de la Religion et de ses ministres, le destructeur sacrilège des églises et des chapelles, servait la messe avec recueillement et ferveur, et mettait tout son zèle à remplir très exactement les diverses fonctions d'un enfant de chœur !

Si assidu qu'il fut à tous les offices, il était cependant un jour, chaque année, où l'ancien conventionnel fuyait l'église avec horreur : c'était quand revenait le 21 janvier, sanglant anniversaire de la mort de Louis XVI.

Tant de calme après les tempêtes de son existence, tant de douceur d'un contraste si imprévu avec les cruautés anciennes, lui valurent, en 1828, un emploi modeste dans les bureaux de la prison.

Il y fut attaché aux écritures du greffe, ce qui du moins le séparait de la tourbe des criminels vulgaires. Mais l'ex-conventionnel n'eut guère le temps de jouir d'une faveur si appréciable dans sa situation.

L'inaction minait lentement cet homme si terriblement actif auparavant. Ses forces déclinaient chaque jour ; et, dit Fulgence Girard, « il ne devait pas voir la Révolution de 1830. Ce n'était pas le bras du peuple, mais la main de la Mort qui était appelé à lui rendre la liberté ».

Le 27 janvier 1829, à l'heure où le Mont était embrumé de ténèbres, celui qui avait été le maître tout-puissant de cette contrée, s'éteignit obscurément, en chrétien, sans que cet événement, qui fut relaté brièvement par la presse quelques jours plus tard, provoquât dans le public la moindre attention.

Jean-Baptiste Le Carpentier avait soixante-dix ans.

L'Abbé Jean Le Carpentier, son frère, après une conduite odieuse sous le règne de son frère, disparut ;néanmoins quelques années après le Concordat, il revint dans le village, et eut l'audace de se présenter chez le curé pour lui demander la permission de monter en chaire afin de se rétracter. Personne dans le clergé ne voulait croire à sa sincérité ; aussi le curé lui répondit-il par un refus, ajoutant qu'il y était déjà bien trop monté.

Ce prêtre apostat vécut encore de nombreuses années ; car ce fut seulement en 1846 qu'il mourut à Helleville, où il s'était retiré.

La femme de Jean-Baptiste mourut dans la misère, une de ses filles folle, et les autres enfants moururent jeunes. Il n'y a aucune descendance connue.

Une figure Normande

L'écrivain Georges Desdevises du Dezert

1854-1942

Il y a presque cinquante ans, diparaissait à Chamalières dans le Puy-de-Dôme, Georges Desdevises du Dézert, normand d'origine et auvergnat d'adoption, qui laissa dans la mémoire de tous ceux qui l'approchèrent le souvenir d'un écrivain au talent considérable et d'un homme de bien unanimement apprécié et respecté.

Ce grand savant, travailleur infatiguable jusqu'à la mort, nous a laissé une œuvre immense et des plus diverses. Historien et chercheur réputé, grand spécialiste de l'Espagne, il fut également, et avec tout autant de réussite, un romancier plein d'imagination, un poète distingué, un critique littéraire estimé. Et que dire de ses talents de conférencier ? Ce professeur zélé, à l'inépuisable érudition, fut encore un homme d'action et un animateur qui se dépensa sans compter pour les lettres d'Auvergne.

L'homme privé ne le cédait en rien à l'homme de lettres. Combien en effet purent apprécier la chaleur de son accueil et la noblesse de son âme si généreuse !

Aujourd'hui pourtant, si le nom de Desdevises du Dezert est encore bien connu en Auvergne où il passa, il est vrai, plus d'un demi siècle, il est chez nous quelque peu oublié. Et c'est là la grande injustice pour ce Normand de pure souche , exilé par la carrière, qui restera si attaché à son pays natal et lui réserva une place importante dans son œuvre. Ses livres sont devenus introuvables et bien peu aujourd'hui ont eu l'occasion de lire quelques-uns des innombrables et merveilleux articles qu'il écrivait dans les journaux et revues de l'époque. Seul le populaire ouvrage qu'il consacra à sa patrie natale, « Mon vieux Lessay », réédité en 1980, connaît toujours un succès mérité. Mais, si savoureux qu'il soit, ce petit chef-d'œuvre ne devrait pas faire oublier tant d'autres écrits que beaucoup auraient grand plaisir à découvrir.

Louis Beuve, qui était son ami, ne tarissait pas d'éloges pour le doyen de Clermont : « Vraiment est-il possible de traduire mieux que ne l'a fait M. Desdevises du Dézert les choses les plus belles et les pensées les plus profondes, en un style aussi « français » parce que, sans abandonner ses richesses, il demeure clair éminemment ! Combien il appréciait les contes qu'il avait publiés dans la revue du Bouais Jan à laquelle il collabora dès sa fondation en 1897, les causeries et les nouvelles qu'il offrit fidèlement pendant près de 40 années aux lecteurs du populaire Almanach de la Manche sous le pseudonyme de Jean Lalouette.

L'année de son premier poste est en effet aussi celle de son mariage le 10 août 1878 en l'église Notre-de-Dame du-Vœu à Cherbourg avec Louise Boulard qu'il avait rencontrée à Caen et qui sera sa fidèle compagne pendant 63 années.

Louise était née à Laval la même année que Georges. Son père y était receveur des contributions avant d'être nommé à Caen, puis à Saint-Lô où la famille se lia d'amitié avec la veuve du romancier O. Feuillet, enfin à Cherbourg, ville plus proche de la petite maison d'Helleville dans la Hague, héritée des parents Boulard, qui les accueillait presque chaque année pour les vacances (1).

Louise Boulard comptait dans sa famille plusieurs personnages notables. Elle avait pour grand-oncle Pierre, vicomte de Bonnemains (1773-1859), général de division, baron d'Empire et pair de France. En route de la Mayenne vers la Hague, Louise se souvenait avoir fait étape plusieurs fois chez la Générale, devenue veuve, dans le vieux château qu'elle habitait au Mesnil-Garnier près de Hambye. Elle avait rencontré là les enfants de la vieille tante : Mme Loyson, épouse d'un négociant de la Nouvelle-Orléans ; Charles, général comme son père, et Édouard qui fut inspecteur des finances et maire du XVI[e] arrondissement de Paris.

Sa cousine Marie Boulard, fille de son oncle Paul, conservateur des hypothèques à Avranches s'était mariée à Henri Longre de Pessart, descendant d'un ministre de Louis XVI. Louise avait un frère, Paul, commissaire-priseur à Cherbourg, père de 5 enfants dont 2 se fixèrent aux U.S.A, dont Betty et Gaylor Kittredje qui reviennent tous les ans à Siouville.

(1) Georges et Louise hériteront de cette maison d'Helleville dans le canton des Pieux et la cèderont à leurs neveux en 1937.

Des origines de Helleville

Richard I fit reconnaître comme comte de Mortain son second fils Mauger, sous le nom duquel il se mit peu à peu lui-même en possession d'un grand nombre de domaines devenus vacants et établit son autorité sur les autres, aussi voyons-nous son fils Richard II surnommé le Bon attribuer (997) en dot à Judith son épouse cent un domaines considérables, dont quelques-uns situés dans la Hague tels que Flamanville, Helleville, etc. et dans le Val-de-Saire, le Vast, Théville, etc.

Judith étant morte en 1017, Richard distribua à diverses abbayes une partie de la dot de cette duchesse.

Donation de Richard II. — Voici en quels termes il donna l'Héauville actuel, Helleville et Biville à Marmoutier :

« Nous donnons de plus aux mêmes religieux la quatrième partie de Helleville, qu'ils la possèdent librement, absolument et perpétuellement, qu'il y fassent ce qu'ils voudront ».

Le domaine d'Hétreville dont il s'agit ici comprenait toute la partie septentrionale de l'Héauville actuel, le territoire de Quéteville forme la partie méridionale de cette paroisse et s'étend presque jusqu'à l'église de Helleville qui ne tarda pas à appartenir à peu près en entier à la même maison.

Et pour les noms souscrits à l'autre copie :
« Guillaume roi des anglais, le comte Roger, Robert comte des Normands et fils du roi Guillaume, Guillaume comte fils du même roi ».

« Cette charte fut confirmée par le roi et les princes susnommés, à Oscel l'année de l'Incarnation 1082, le jour de la Nativité de Saint-Jean ».

Disons à propos de ce document que les terres possédées et concédées par Guillaume de Estra ou Hestra formaient dans Helleville et les environs ce domaine de Hetredvilla, Étredvilla ou Hetrevilla, dont une partie, donnée à Marmoutier vers 1020 par le duc Richard II, avait été le premier pas fait dans la formation du domaine de notre prieuré. Disons aussi que ce nom de famille nous donne le secret étymologique du nom de ce fief.

Raoul le Mordant

Ce Raoul ou Ranulph était, comme nous l'avons dit, neveu de Gislebert, alors évêque de Lisieux. Ce fut sous son priorat que Ranulph des Pieux donna Estoubeville et un peu plus tard sur le même fief ajouta les cent quarante acres de terre, qu'un confirmatur de Henri 1er apelle Grisetot, village de Teurtheville Hague, où exista longtemps une chapelle dans laquelle souvent le bienheureux Thomas dit la sainte messe.

Il existe une construction près de laquelle se trouve un tombeau, la tradition orale dit que là se trouvait une chapelle, d'ailleurs le nom des champs qui entourent cette construction la situerait assez bien et à 50 mètres de là, se trouve une fontaine dite du Bienheureux.

« Vous devez savoir, vous, nos futurs successeurs qui dans l'avenir habiterez le monastère de Saint-Martin, vendu dans ce pays à Helville auprès des autres parties de notre domaine en ce lieu trente acres de terre que nous appelons Aupen.

Les terres dont il s'agit étaient certainement, le nom l'indique assez, le triage de l'Hauvennerie située dans l'angle sud formé par la route de Beaumont-Hague aux Pieux et le chemin de Riglon à l'église d'Héauville (dès lors entre Quetteville et Riglon).

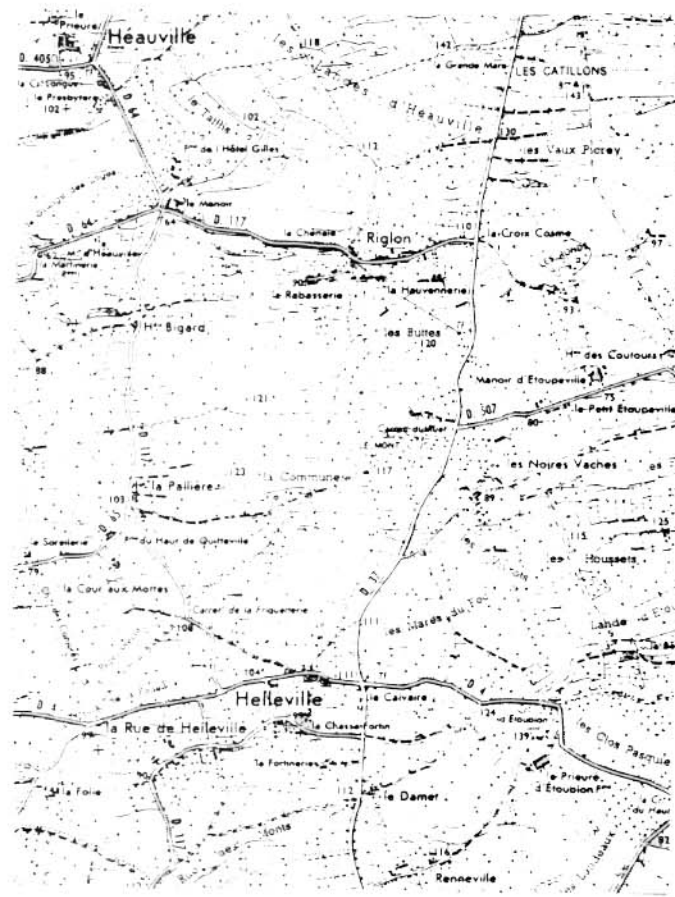

« Qu'il soit connu de tous.... que Guillaume de Rafoville fils d'Eudes a donné à Dieu, à Saint-Martin de Marmoutier et aux moines de Helleville, pour la posséder perpétuellement toute la tenure de Raoul de Bréville, et Guillaume fit cette donation pour lui-même, pour les âmes de ses amis et celles de ses ancêtres, au temps de prieur Guillaume et des moines Rainier et Onfroi. Et cette aumône fut placée sur l'autel de Saint-Germain à Helleville. En furent témoins : Osmond, prêtre, Philippe, prêtre, Richard, prêtre, Ranulf de Rafoville et plusieurs autres, devant lesquels, dans le cloître des moines, Guillaume fils de Roger Toler jura sur les Évangiles de tenir cette aumône de la maison, du prieur et des moines d'Helleville ».

« Fait l'année de l'incarnation du Seigneur 1093... Au temps du seigneur abbé Bernard et de Robert comte des Normands ».

Le domaine d'Estoubeville s'étendait sur toute la partie nord de la paroisse actuelle d'Helleville, on y trouve encore un château de ce nom, et sur la partie sud de Teurtheville-Hague dans laquelle est situé le village d'Étoupeville, nom un peu défiguré mais évidemment, le même que celui de notre notice, peut-être aussi jusque sur Sotteville et Bricqueboscq où plus tard exista le prieuré d'Étoublon. Bientôt nous citerons un confirmatur du duc roi Henri Ier nous apprenant que la moitié seulement de ce domaine d'Étoubeville fut donnée à Marmoutier, dont les religieux la rattachèrent à Helleville comme le donateur leur en laissait la liberté. Étoubeville formait une paroisse, avait une église puisque Henri Ier en confirme la possession à notre prieuré et que Ranulph lui en aumône les oblations et les sépultures.

Mais qui était ce Ranulph ? Il était au moins en partie seigneur des Pieux dont il prend le nom, car le confirmatur auquel nous faisions tout à l'heure allusion nous dit que les donations de Ranulph comprenaient la moitié de l'église des Pieux. Il s'appelait Ranulph Carbonnel ; on peut du moins l'induire de deux actes postérieurs de quelques

années à ceux-ci et où nous voyons Guillaume Carbonnel donner à Saint-Sauveur la « dime de tous ses moulins pour le repos de l'âme de son frère Ranulph » et presque en même temps Robert du Rosel, Haduse son épouse et leurs enfants aumônent aussi à cette même abbaye « la dîme de toute la terre qu'ils ont dans la paroisse de Sainte-Marie des Pieux pour l'âme de leurs ancêtres et celle de Ranulph Carbonnel.

Richard

Nous avons rencontré en 1155 le nom du prieur Richard dans un accord entre l'évêque de Coutances et Robert, abbé du Mont-Saint-Michel ; il n'était à peu près sûrement plus à Héauville quand, en 1197, « Guillaume par la grâce de Dieu, évêque de Coutances... fit savoir que Thomas de Kéteville a aumôné au prieuré d'Héauville, le droit de présentation à l'église Saint-Pierre de Helleville ».

Le territoire de Helleville se trouvait donc dès lors divisé en deux paroisses : Saint-Pierre, dont il est question ici, et Saint-Germain, sur l'autel duquel nous avons vu un plus haut déposer le gage d'une donation. Division qui ne peut remonter bien loin de l'époque où nos documents la signalent, puisque jusqu'ici il n'a été question que de « l'église de Helleville ».

Il n'existait donc primitivement et jusqu'à une époque rapprochée de celle qui nous occupe, qu'une église sur Helleville, et, quoi que nous en ayons dit ailleurs, il est à supposer que ce fut celle de Saint-Germain, c'est-à-dire celle qui s'élevait auprès du prieuré et dont Eudes au chapel avait donné le patronage aux moines, qui exista la première. Thomas de Kéteville la trouvant sans doute trop éloignée et sa fréquentation trop difficile pour lui et ses vassaux, fit bâtir en l'honneur de Saint-Pierre, une nouvelle église plus rapprochée de son fief et en aumôna le patronage aux religieux du prieuré, sans la permission desquels il n'eut sûrement pu entreprendre cette œuvre. Mais pour distinguer plus facilement ces nouvelles circonscriptions, les documents commencent à parler « de Halvilla » pour arriver bientôt à « Héauvilla », c'est pourquoi nous avons rencontré dans Robert de Thorigny le nom du prieur Richard « de Halvilla », dans un rescrit du duc Henri « Heavilla », dans celui de Guillaume de Tournebus « Héauvilla », enfin la charte suivante emploie encore la forme « Halvilla », puis nous ne rencontrons plus que le mot « Heauvilla » pour désigner aussi bien le prieuré que la paroisse Saint-Germain.

De plus, en cette année 1210, désirant faire mieux que confirmer les libéralités de ses ancêtres, le même Geoffroy, dans une charte où il est appelé « de Prestevilla », donne devant Hugues, évêque de Coutances, « aux religieux de Blanchelande tout droit et toute seigneurie, qu'il avait en un lieu appelé Saint-Michel-d'Étoubelon et dans toutes ses dépendances autour d'Étoubelon, ainsi que sur la foire qui se tient en un lieu assis en Sotteville et faisant vaindif au territoire d'Helleville ». Séance tenante Hugues de Morville confirma cette charte.

L'évêque de Coutances auquel s'adressait la confirmation ci-dessus était dès lors Richard de Brix qui ne semble pas s'être trouvé à Rouen au passage du pape : peut-être était-il déjà malade puisqu'il mourut en cette année 1131, Algare lui succéda.

Biville, Helleville, Étoubeville et une portion des Pieux dépendaient donc de notre prieuré de 1251 à 1278. N'était-ce point cette disparition que prévoyait Ranulph lorsqu'il permit de rattacher sa donation à Helleville déjà constitué en paroisse ou au domaine d'Hetreville qui n'avait pas d'église, mais où les moines se proposaient déjà d'en fonder une en y réunissant une partie de Quéteville et de s'y établir eux-mêmes.

Les moines de Marmoutier dans leurs notices parlent toujours d'Helleville comme chef-lieu de leurs possessions dans le domaine qui nous occupe. Ne semble-t-il pas nécessaire d'en conclure que Héauville n'existait encore ni comme nom, ni surtout comme paroisse. Il ne s'agit nulle part de son église, qui pourtant aurait dû être comprise au moins dans la confirmation de Henri 1er comme celles de Biville, Helleville, Estoubeville et des Pieux.

Famille Loir

Ces Loir, depuis très longtemps sieurs de Helleville, étaient de fort ancienne noblesse et portaient : *d'or à trois fasces ondées de sinople.* Michel, dont la mort avait donné lieu à cette action judiciaire, était fils de Thomas Loir et Dlle Jeanne de Grimouville, Thomas était issu de Pierre et de Dlle Madeleine de Gouberville. Pierre fils Michel eut un fils nommé Guillaume sieur de Quesnay et de Helleville qui fut le dernier rejeton de cette branche, dont les biens passèrent aux Ogiers vers 1595. Jean, autre fils de Michel, ayant épousé en 1601 Dlle Gillonne de Gouberville, fut la souche des Loir du Lude et de Boully à Néhou, de Noire-Mare à Saint-Sauveur-le-Vicomte.

La Croix Cosme

A la sortie de l'avenue qui était autrefois l'accès principal au manoir de Étouppeville se dresse un calvaire en pierre dit la Croix Cosme.

L'histoire raconte qu'il y a très longtemps un valet du manoir d'Étoupeville (Cosme Lemasson) avait tué un des chiens du seigneur. Il fut condamné a mort mais serait grâcié si en une nuit il pouvait construire un calvaire en pierre. Cette condition étant remplie il eu la vie sauve. Malheureusement ce calvaire est très abimé et aurait besoin d'être réhabilité. Il est caché derrière des panneaux de signalisation et le pied où il doit y avoir dates et inscriptions intéressantes disparait sous le goudron que les ponts et chaussées ajoutent régulièrement sur la route Les Pieux-Beaumont.

Images de la Foire St-Michel Étoublon (1904)

Collection P. BOULLAND

LA PATACHE, Les Pieux Cherbourg, en 1906